

DYNAMIQUE MONDIALE
DES JEUNES



WORLD DYNAMIC OF
YOUNG PEOPLE

www.dmjcm.org



RAPPORT DE SYNTHÈSE

DE LA RECHERCHE ACTION SUR LES OBSTACLES,
BLOCAGES ET FREINS À LA PARTICIPATION CITOYENNE
DANS LES COMMUNES DU DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS

Septembre 2025

Collection

Le Droit de Savoir, le Devoir d'agir

As part of the Civil Service for Peace (SCP) – Cameroon

**Brot
für die Welt**

Pain pour le Monde
Service protestant
de développement

zfd Ziviler Friedensdienst
Civil Peace Service
We don't turn our backs on conflict.



Développer la culture de la participation

Nous sommes animés par une ambition de développer la culture de la participation. C'est-à-dire de créer un environnement où les individus s'impliquent activement dans la création, le partage et le débat des idées, plutôt que de se comporter en simple consommateurs des idées produites par d'autres. Nous croyons que chaque individu a la capacité et la faculté de contribuer à des réflexions pour animer et faire évoluer son environnement de vie et de faire en sorte que les membres de la communauté se sentent connectés les uns aux autres et fiers d'interagir pour grandir ensemble les projets collectifs et les ambitions communes.



1 Parti pris et Intérêt pour la démarche participative

La démarche participative est une méthode de travail qui cherche avant tout à impliquer activement les personnes concernées par une initiative ou un projet à son identification, sa définition, sa mise en œuvre ainsi qu'à son suivi et évaluation. Elle repose sur l'idée que chaque membre d'une communauté est une ressource dotée de capacités et compétences utiles au progrès et au développement de cette communauté en vue de l'amélioration du bien être général de l'ensemble des membres.

On parle alors de l'intelligence collective ou communautaire utilisée pour amener les membres de la communauté à construire ensemble les solutions dont elles ont besoin pour résoudre leurs problèmes. Lorsque la démarche est appliquée, les solutions prises sont mieux comprises, et facilement acceptées par les membres de la communauté, ce qui garantit la protection pour la durabilité des résultats obtenus.

La démarche participative est un processus qui nécessite un cadre clair, des acteurs variés (autorités traditionnelles, religieuses, leaders d'opinion, partenaires, experts, public cible...), des outils appropriés et un accompagnement bienveillant.

2 Utilité et utilisation du document

Le présent document est un outil de communication qui comporte la synthèse des résultats de la recherche action sur les obstacles, freins et blocages à la participation citoyenne dans les Bamboutos. Il vise à résoudre le problème de la participation citoyenne des jeunes des communes des Bamboutos.

Le rapport d'étude offre une base de discussion pour ouvrir les réflexions

endogènes aussi bien autour du problème que sur les stratégies formulées dans les recommandations afin de permettre aux utilisateurs dont les jeunes sont les premiers, d'adopter celles qui paraissent les plus pertinentes, efficaces et peut-être efficaces et de les adapter au contexte en fonction des dispositifs existants ou à susciter. Il offre aussi aux décideurs un miroir ou une grille à la lumière de laquelle ils peuvent examiner les pratiques de leurs institutions en lien avec l'implication des populations dans la réalisation de leurs missions et l'animation de la dynamique participative.

3 Contexte et justification

L'étude s'inscrit dans un environnement sociopolitique marqué par une volonté nationale de renforcer la participation citoyenne et l'inclusion des jeunes dans la gouvernance locale, conformément aux réformes de la décentralisation au Cameroun.

Au Cameroun en effet, le cadre légal et institutionnel consacre la participation citoyenne comme un pilier essentiel de la gouvernance locale, notamment depuis la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation jusqu'au Code général des CTD (Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019) et l'Arrêté N° 00000147/A/MINDDEVEL du 19 juillet 2023, qui fixe les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des comités de quartier ou de village dans le cadre de la participation citoyenne à l'action communale au Cameroun. Dans un contexte marqué par la montée en puissance des collectivités territoriales décentralisées, la participation des citoyens et plus particulièrement des jeunes est désormais

considérée comme un levier pour améliorer la transparence, la redevabilité et la qualité des politiques publiques. Toutefois, cette participation reste encore largement limitée dans la pratique, notamment en zone rurale, où les dispositifs participatifs sont peu connus, peu accessibles, ou faiblement représentatifs des groupes vulnérables.

Au niveau local, dans le département des Bamboutos (région de l'Ouest), les Communes de Batcham, Galim et Mbouda disposent d'instances de dialogue communautaire mais peinent encore à mobiliser durablement les jeunes dans les processus de planification, de concertation et de suivi des actions publiques. Cette situation interpelle, d'autant plus que la jeunesse représente la majorité de la population locale, mais reste souvent reléguée au second plan dans les prises de décision.

3.1 Justification de la recherche

Cette étude se justifie par la nécessité de comprendre en profondeur les obstacles à la participation citoyenne des jeunes dans un contexte où les dispositifs formels existent, mais peinent à produire les effets escomptés en matière d'inclusion, de dialogue et de redevabilité. Comment cette problématique se pose-t-elle dans les Bamboutos du point de vue des acteurs? Quels sont les facteurs limitant qui dominent ce contexte? Que faire pour les surmonter? Au-delà des cadres institutionnels, il est essentiel de documenter les freins concrets (économiques, institutionnels, culturels) qui affectent la capacité des jeunes à s'engager dans les affaires publiques locales. Mieux comprendre ces dynamiques permettrait de formuler des recommandations adaptées aux réalités locales et de renforcer l'ancrage démocratique à l'échelle territoriale.

3.2 Portage institutionnel

L'étude a été conduite dans le cadre du

projet développement d'une culture de la participation aligné aux objectifs du programme Service Civil pour la Paix (SCP Cameroun) et mis en œuvre par DMJ (Dynamique Mondiale des Jeunes), en tant que maître d'ouvrage de la recherche, dans un partenariat avec

- **ARAC SARL (Advanced Research & Advising Company)**, en tant que prestataire technique spécialisé en évaluation participative, gouvernance locale et inclusion des jeunes,

- **Les services déconcentrés du MINJEC - Ministère de la jeunesse et de l'Education Civique (DDJEC et DAJEC)**

- Ainsi que les **Communes de Batcham, Babajou, Mbouda et Galim**, partenaires territoriaux de la recherche-action.

Ce portage institutionnel multi-acteurs garantit l'ancrage local de l'étude, tout en assurant sa rigueur méthodologique et son alignement avec les priorités des jeunes et des collectivités.

3.3 Problématique

Alors que les réformes de décentralisation ouvrent des espaces de participation pour les citoyens, **les jeunes restent encore marginalisés dans les processus décisionnels** au niveau local. Les mécanismes censés favoriser leur implication (CCJ (*Conseil Communal de la Jeunesse*), DAJEC (*Délégation d'Arrondissement de la Jeunesse et de l'Education Civique*), comités de développement, Comités de quartier ou de village, Comités départementaux de suivi du BIP (*Budget d'Investissement Public*)...) sont souvent peu fonctionnels ou déconnectés de leurs attentes réelles. De nombreux jeunes expriment **un sentiment de non-prise en compte de leurs opinions, un manque d'information sur les opportunités de participation**, et des **obstacles matériels** (temps, transport, moyens de subsistance) les empêchant de s'impliquer. Il en résulte une **fracture**

démocratique entre les institutions locales et une frange importante de la population. D'où les questions de recherche suivantes :

- Quels sont les principaux obstacles à la participation citoyenne des jeunes dans les Communes ciblées ?
- Dans quelle mesure ces obstacles varient-ils selon le genre, la situation de vulnérabilité, ou l'origine géographique ?
- Quelles pistes d'action peuvent être co-construites avec les acteurs locaux pour améliorer cette participation ?

4 Objectifs de l'étude

4.1 Objectif général

Identifier, analyser et documenter les **obstacles à la participation citoyenne des jeunes** dans les communes de Babajou, Batcham, Galim et Mbouda en vue de co-construire avec les parties prenantes locales des recommandations concrètes et adaptées.

4.2 Objectifs spécifiques

- Cartographier les types de dispositifs participatifs existants dans les Communes étudiées ;
- Identifier les obstacles économiques, institutionnels et socioculturels affectant la participation des jeunes ;
- Analyser la perception par les jeunes de leur inclusion dans les décisions communales ;
- Élaborer des recommandations territorialisées pour renforcer l'implication effective des jeunes dans la gouvernance locale.

5 Méthodologie

5.1 Spécificité de l'approche

L'étude se distingue par son caractère **participatif, territorialisé** et ancré dans une

logique de **recherche-action** :

- **Participatif**, car elle donne la parole aux jeunes eux-mêmes, à travers des outils co-construits, des focus groups, et des espaces de restitution ouverts ;
- **Territorialisé**, car elle part des réalités spécifiques de chaque commune (Bababou, Batcham, Galim, Mbouda), en tenant compte de leur diversité culturelle, géographique et institutionnelle ;
- **Recherche-action**, car elle articule étroitement **diagnostic et transformation**, en mobilisant les acteurs pour penser ensemble les solutions adaptées à leurs contextes.

5.2 Approche générale

L'étude s'est inscrite dans une démarche de recherche-action participative, mobilisant une approche multi-acteurs et ancrée dans les dynamiques locales. Cette approche a permis d'impliquer activement les jeunes, les femmes, les représentants des autorités communales et les leaders communautaires, non seulement comme sources d'information, mais aussi comme co-constructeurs des solutions. L'objectif était à la fois diagnostique (identifier les freins à la participation citoyenne) et prospectif (favoriser l'émergence de recommandations concrètes et partagées).

5.3 Zone d'étude

L'étude a été menée dans le **Département des Bamboutos** (Région de l'Ouest, Cameroun), et plus précisément dans les **communes de Babajou, Batcham, Galim et Mbouda**. Ces communes ont une grande **diversité démographique** ; la **présence de jeunes issus de groupes vulnérables** (PDI (*Populations Déplacées Internes*), jeunes femmes, personnes vivant avec un handicap, non-autochtones, etc.) et la **variété des dispositifs participatifs** existants (CCJ, DAJEC, etc.).

5.4 Population cible

i. Taille des échantillons par tranche d'âge

L'étude a ciblé des jeunes âgés de 20 à 35 ans, répartis en trois sous tranches d'âge : 20-24 ans, 25-29 ans, et 30-35 ans. Le plan d'échantillonnage a permis d'interroger 421 jeunes, répartis comme suit :

Tableau 1 : Taille des échantillons par tranche d'âge, sexe et par commune

Tranche	Babadjou		Batcham		Galim		Mbouda		Ensemble
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
20-24 ans	14	31	36	19	27	19	16	20	182
25-29 ans	24	24	17	21	14	7	19	19	145
30-35 ans	09	09	08	06	21	15	16	10	94
Total	47	64	61	46	62	41	51	49	421

ii. Proportion de jeunes déplacés internes

La proportion de jeunes déplacés internes (PDI) est la plus élevée chez les 20-24 ans, avec une moyenne de 15,7 % pour les hommes et 9,7 % pour les femmes, atteignant jusqu'à 45 % à Mbouda. Cette tranche d'âge semble particulièrement exposée à la vulnérabilité, probablement du fait de leur mobilité plus marquée ou d'un accès limité aux dispositifs de protection. Les proportions de PDI diminuent progressivement avec l'âge : 11,3 % des hommes et 12,2 % des femmes pour les 25-29 ans, puis 10 % et 7,4 % respectivement pour les 30-35 ans. La commune de Mbouda concentre les proportions les plus élevées dans presque toutes les tranches, ce qui peut s'expliquer par une attractivité urbaine conjuguée à des tensions de réinstallation ou d'intégration locale. De manière générale, les femmes sont moins représentées parmi les PDI que les hommes, sauf dans certains cas isolés (ex. Galim 25-29 F), ce qui invite à approfondir les dynamiques genrées de déplacement et d'accès à l'accompagnement.

Tableau 2: La proportion de jeunes déplacés internes

	Mbouda		Babadjou		Galim		Batcham		Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
20-24 ans										
Non PDI	55	75	93.5	92.9	84.2	88.9	100	97.2	84.3	90.3
PDI	45	25	6.5	7.1	15.8	11.1	00	2.8	15.7	9.7
25-29 ans										
Non PDI	68.4	78.9	100	95.8	85.7	78.6	95.2	94.1	88.7	87.8
PDI	31.6	21.1	00	4.2	14.3	21.4	4.8	5.9	11.3	12.2
30-35 ans										
Non PDI	90	93.8	100	100	80	85.7	100	100	90	92.6
PDI	10	6.2	00	00	20	14.3	00	00	10	7.4

iii. Groupe social selon le groupe ethnique

L'enquête révèle une écrasante majorité de jeunes issus des groupes ethniques bamiléké, qui représentent plus de 90 % des répondants dans chaque commune. Sur l'ensemble de l'échantillon, 379 jeunes sont bamiléké contre seulement 42 non bamiléké, illustrant une forte homogénéité culturelle dans les zones couvertes. La commune de Mbouda est celle qui accueille le plus de jeunes non bamiléké (20), ce qui peut traduire une plus grande ouverture ou une plus forte dynamique migratoire. À l'inverse, Babadjou et Galim présentent les taux de diversité ethnique les plus faibles, avec seulement 4 non-Bamiléké recensés dans chacune. Cette situation soulève des questions importantes quant à la représentation et l'inclusion des minorités ethniques dans les dispositifs locaux de participation et de gouvernance.

Tableau 3: Groupe social selon le groupe ethnique

Groupes	Babadjou	Batcham	Galim	Mbouda	Ensemble
Groupes ethniques majoritaires (Bamiléké)	107	93	99	80	379
Groupes ethniques minoritaires (Non Bamiléké)	04	14	04	20	42

iv. Proportion de résidents autochtones/allochtones

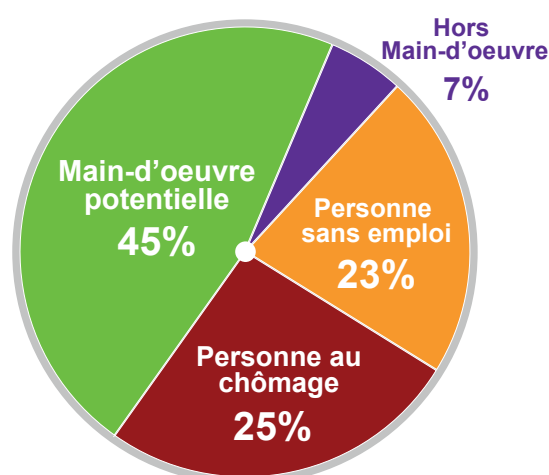
L'enquête révèle les jeunes issus de minorités culturelles ou ethniques (Bororo, Haoussa, autres non-Bamiléké) ; Allochtones (jeunes vivant dans la commune mais n'y étant pas originaires). La majorité des jeunes enquêtés sont autochtones, c'est-à-dire originaires des communes où ils résident, avec une proportion particulièrement élevée chez les 30-35 ans (80 % des hommes et 57,4 % des femmes). À l'inverse, les 20-24 ans présentent une plus forte mobilité, notamment chez les femmes (47,3 % ne sont pas originaires de la commune), ce qui peut s'expliquer par des migrations liées aux études, au travail ou au mariage. Les communes de Babadjou et Mbouda affichent les plus hauts taux de résidents allochtones chez les jeunes hommes (respectivement 93,5 % et 45 % d'autochtones seulement), tandis que Batcham reste relativement homogène dans sa composition résidentielle. On observe également un taux plus élevé de non-originares chez les femmes dans presque toutes les tranches d'âge, traduisant une moindre sédentarité féminine. Globalement, ces chiffres soulignent l'importance de prendre en compte la mobilité des jeunes et leur ancrage territorial dans les politiques locales d'inclusion et de participation.

Tableau 4: Proportion de résidents autochtones/allochtones

20-24 ans	Mbouda		Babadjou		Galim		Batcham		Ensemble	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Personne originaire de la Commune	45	50	93.5	85.7	68.4	55.6	63.2	38.9	70.8	52.7
Personne non originaire de la Commune	55	50	06.5	14.3	31.6	44.4	36.8	61.1	29.2	47.3
25-29 ans	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Personne originaire de la Commune	36.8	50	100	91.7	71.4	57.1	76.2	47.1	73.2	64.4
Personne non originaire de la Commune	63.2	50	00	8.3	28.6	42.9	23.8	52.9	26.8	35.6
30-35 ans	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Personne originaire de la Commune	80	68.8	88.9	100	42.9	83.3	84.3	25	80	57.4
Personne non originaire de la Commune	20	31.2	11.1	00	26.7	57.1	16.7	75	20	42.6

v. Proportions enquêtées des jeunes suivant leur situation d'emploi

Ce graphique met en évidence une structure du marché du travail caractérisée par une forte proportion de main-d'œuvre potentielle (45 %), reflétant un important réservoir de jeunes en attente d'insertion ou en situation de découragement. Les personnes en emploi ne représentent que 23 %, contre 25 % en situation de chômage, ce qui traduit un déséquilibre préoccupant entre l'offre et la demande d'emploi. Enfin, la population hors main-d'œuvre (7 %) reste marginale, ce qui souligne que la majorité des inactifs ont encore un lien potentiel avec le marché du travail.



Des discussions de groupe ciblées ont été organisées avec des jeunes membres ou non d'organisations locales. Chaque focus group a été guidé par une grille d'animation thématique et animé par un binôme modérateur rapporteur.

En complément, des acteurs institutionnels et communautaires ont été mobilisés pour les entretiens : Secrétaires Généraux de mairie, responsables jeunesse, CCJ, DAJEC, Chefs traditionnels, Leaders associatifs. Des entretiens approfondis ont été menés avec des personnes ressources clés : Secrétaires généraux des mairies ; Responsables du DAJEC ou du Service Jeunesse ; Les responsables des associations.

5.5 Outils et dispositifs de collecte

L'étude a utilisé plusieurs outils :

- Questionnaire numérique via KoboToolbox (collecte sur tablettes et smartphones, avec géolocalisation et anonymisation) ;
- Guides de focus groups structurés en 4 axes thématiques ;

- Guides d'entretien semi-directif adaptés selon les profils d'acteurs (institutionnels, communautaires, associatifs) ;
- Fiches de consentement et grille d'identification pour assurer un suivi éthique de la collecte.
- Une formation des enquêteurs a été assurée en amont sur l'outil Kobo, la conduite d'entretiens, et les principes de confidentialité.

5.6 Limites et biais potentiels

Comme toute démarche d'enquête, l'étude présente certaines limites :

- **Biais de désirabilité sociale**, notamment lors des entretiens avec les autorités locales ;
- **Mobilisation inégale** des jeunes femmes et des PDI dans certaines zones rurales ;
- **Compréhension limitée** de certains termes techniques par des jeunes peu instruits (nécessité de reformulation) ;
- **Méfiance initiale** dans certains quartiers, rapidement levée grâce aux relais communautaires.

Des **mécanismes de triangulation** (croisement des sources et des méthodes) ont été mis en œuvre pour réduire ces biais et fiabiliser les résultats.

6 Principales constatations

6.1 Obstacles Économiques

L'un des premiers freins identifiés à la participation citoyenne est d'ordre économique. De nombreux habitants, notamment les jeunes, sont absorbés par des activités de subsistance qui leur laissent peu de temps pour s'impliquer dans les affaires publiques. La présidente d'une association le souligne :

« Il y a ceux qui font la moto ou vendent au marché, ils disent que les réunions les empêchent de gagner leur journée. »

Cette situation crée une forme de sélection involontaire : seuls ceux qui peuvent se permettre de « perdre une journée » sans compensation financière participent aux réunions. Les jeunes actifs, eux, priorisent la survie quotidienne.

« Le jeune qui fait la moto ou qui vend... s'il perd sa journée, il n'aura rien à manger le soir. »

Par ailleurs, l'absence d'incitations ou de prise en charge logistique (repas, transport, indemnité symbolique) renforce ce désengagement.

■ Une majorité de jeunes ne participe pas aux réunions par manque de moyens de déplacement.

Ce constat souligne l'urgence de solutions de mobilité locale adaptées, notamment pour les femmes et les jeunes adultes engagés dans la vie associative.

■ Une majorité de jeunes ne participe pas aux réunions par manque de temps

Les résultats révèlent un conflit de disponibilité, notamment lié aux responsabilités familiales ou professionnelles, appelant des ajustements dans l'organisation des réunions (horaires flexibles, réunions en ligne ou tournantes) pour favoriser l'inclusion active des jeunes.

■ Une majorité de jeunes ne participe pas aux réunions par manque de repas

Le manque de repas est un facteur de renoncement dépendant du genre et localisé, qui affecte fortement les jeunes femmes les plus jeunes, surtout dans des contextes comme Galim et Batcham, nécessitant des mesures ciblées pour renforcer l'inclusion alimentaire dans les espaces de participation.

■ Le coût du transport comme obstacle à la participation des jeunes non-membres d'organisation

■ Les activités de subsistance empêchent la participation aux réunions

Ce constat est révélateur de la pression économique marquée au sein de la jeunesse.

6.2 Obstacles Institutionnel

Malgré la volonté manifeste des autorités locales de mettre en œuvre des mécanismes participatifs, plusieurs limites institutionnelles affaiblissent leur portée. Certes, les communes dans le Département des Bamboutos appliquent le budget participatif, mais il demeure le seul cadre formel d'implication citoyenne reconnu. Comme affirme un SG de la commune « *Nous les encourageons à travers des programmes comme le budget participatif.* »

Cependant, aucune délibération municipale ne rend obligatoire la participation, aucun quota n'est prévu pour garantir l'inclusion des jeunes ou des femmes, et aucune grille de consultation n'est utilisée de manière systématique. « *C'est vrai qu'on n'a pas encore des quotas... mais on essaie d'impliquer tout le monde quand on peut.* »

Le département des Bamboutos observe une baisse progressive de la participation et un désengagement croissant, surtout parmi les jeunes et les femmes. Un représentant de la Mairie affirme « *Oui, on remarque une baisse. Même quand on appelle pour une réunion, il faut insister plusieurs fois.* »

Les raisons de ce désintérêt sont multiples : absence de résultats concrets, manque de retour, perception que « *tout est déjà décidé* » à la Mairie. « *Les jeunes disent souvent qu'ils sont occupés, ou que ça ne change rien même s'ils viennent... Certains disent que tout est déjà décidé à la Mairie, que les réunions c'est juste pour la forme.* »

Cette fatigue participative est aggravée par l'absence de mécanisme de feedback et de reconnaissance des contributions. Un membre d'association affirme « *Même un petit rapport qu'on pourrait afficher pour dire "voici ce qu'on a retenu"... ça manque.* »

■ Méconnaissance des mécanismes de participation citoyenne dans la commune

Le déficit généralisé de connaissance des mécanismes de participation pose un réel défi pour la gouvernance locale, en particulier dans un contexte où l'inclusion des jeunes est censée être un pilier de la décentralisation et du développement local participatif.

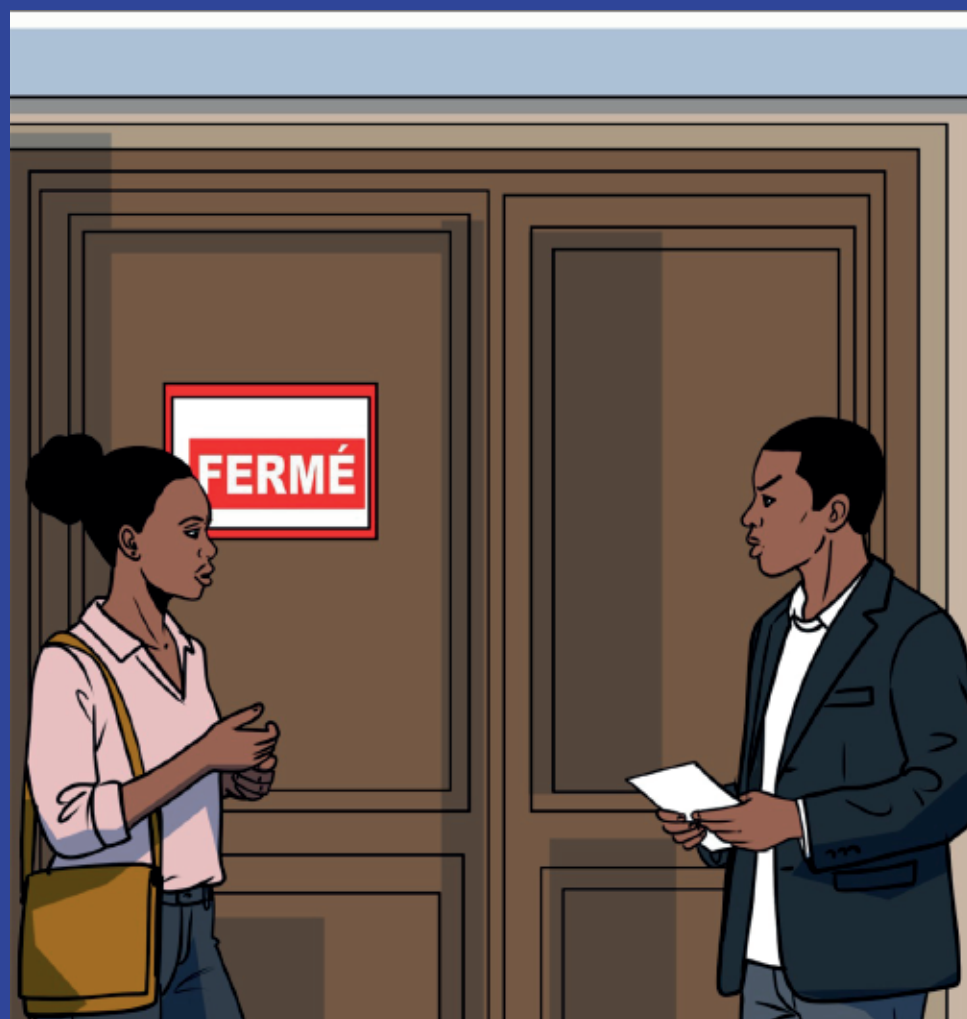
■ Défaut de consultation d'un document public (budget communal, délibérations, rapport d'activité) au cours des 12 derniers mois

Très peu de jeunes ont consulté un document public, soulignant un déficit d'éducation civique et de sensibilisation. Cette situation suggère une grave lacune dans la transparence locale et dans l'accès effectif des jeunes à l'information publique, remettant en cause leur possibilité d'exercer un contrôle citoyen éclairé sur la gouvernance locale.

■ Défaut de consultation du budget communal au cours des 12 derniers mois,

Les résultats révèlent une faible consultation du budget communal par les jeunes, avec une moyenne inférieure à 20 % pour toutes les tranches d'âge confondues, hommes comme femmes. Ce constat met en lumière une marginalisation continue des jeunes dans les processus de transparence budgétaire locale, ce qui limite leur capacité à revendiquer un développement local participatif et équitable.

**Accessibilité
des officiels**



■ Défaut de consultation du rapport d'activité communal au cours des 12 derniers mois

Les données révèlent une faible culture de transparence et de consultation des rapports d'activité communaux parmi les jeunes, avec des écarts significatifs selon l'âge, le sexe et la commune. Ces disparités illustrent une exclusion différenciée selon le genre et l'âge, freinant la participation citoyenne effective des jeunes et leur accès à l'information sur la gouvernance locale.

■ Indisponibilité des informations sur les réunions communautaires au cours des 12 derniers mois

Le manque d'information est un obstacle majeur qui rend la participation communautaire globalement faible. Les résultats mettent en lumière le besoin d'adapter les horaires, canaux d'information et formats des réunions pour une participation plus inclusive. Pour renforcer la participation communautaire des jeunes, il est crucial de lever les barrières liées à l'information, au temps et aux responsabilités sociales, tout en valorisant leur implication dans des formats plus souples, accessibles et représentatifs.

■ Perception mitigée des Chefs de quartier

L'analyse de la confiance des jeunes envers les Chefs de quartier révèle une confiance partielle. Globalement, la figure du Chef de quartier inspire un respect mitigé, oscillant entre loyauté institutionnelle, expérience personnelle et perception de proximité ou d'efficacité dans les décisions.

■ Perception du leadership des Chefs de village

L'analyse de la confiance des jeunes envers les Chefs de village montre une perception généralement plus favorable que celle accordée aux Chefs de quartier. Si les Chefs de village conservent une autorité symbolique perçue plus légitime,

cette confiance est loin d'être uniforme, révélant des écarts générationnels, en fonction du genre et des territoires dans les perceptions locales du leadership traditionnel.

■ Confiance partielle des jeunes envers la mairie pour la prise de décisions

L'analyse des niveaux de confiance des jeunes envers la mairie pour la prise de décisions révèle une forte fragmentation des opinions, tant selon les tranches d'âge que selon le sexe et les communes. Les résultats montrent une crédibilité institutionnelle de la mairie qui reste fragile et contrastée, avec une tendance à la défiance croissante avec l'âge chez les femmes, et une perception plus nuancée chez les hommes plus âgés, oscillant entre confiance partielle et totale.

■ Faible confiance accordée au Conseil Communal de la Jeunesse

L'analyse des données sur la confiance accordée au Conseil Communal de la Jeunesse (CCJ) révèle un niveau globalement faible de confiance, marqué par de fortes disparités selon le sexe, l'âge et la commune. Cela traduit une visibilité limitée du CCJ, des fonctions souvent mal comprises et une légitimité encore à renforcer auprès des jeunes, en particulier dans les zones rurales et chez les jeunes femmes.

■ Perception controversée de la prise en compte des propositions des jeunes par la mairie

Les résultats relatifs à la prise en compte des propositions des jeunes par la mairie montrent une perception très fragmentée et contrastée selon les tranches d'âge, les communes et le sexe. La confiance reste plus faible et dispersée, avec un taux élevé de réponses critiques ou incertaines. Globalement, les données suggèrent une crise de confiance vis-à-vis de l'impact réel des jeunes dans la gouvernance

Prise en
compte de
l'opinion des jeunes
dans les cadre de
participation



Implication des
jeunes dans le suivi
évaluation des
initiatives locales



locale, avec des disparités fortes selon le genre et le territoire, appelant à un renforcement des mécanismes de participation et de redevabilité au niveau communal. L'avènement des Comités de quartier et de village encore méconnus pourra être une opportunité pour changer la donne. Malheureusement, très peu de citoyens sont au courant de leur existence.

■ Perception globalement faible de la prise en compte des opinions des jeunes membres d'organisations par les autorités communales

Les résultats révèlent une perception globalement faible de la prise en compte des opinions des jeunes membres d'organisations par les autorités communales. Ces résultats traduisent une fracture entre les intentions participatives des jeunes et la reconnaissance effective de leur voix, nécessitant des efforts accrus pour institutionnaliser la participation juvénile dans les processus décisionnels communaux.

■ Perception contrastée de la prise en compte des opinions par les Chefs de village

Les données révèlent une perception très variable selon l'âge, le genre et la commune quant à la prise en compte des opinions par les chefs de village. La situation se dégrade dans la tranche 30–35 ans, où les niveaux de confiance sont fortement polarisés. Globalement, ces résultats témoignent d'un déficit de confiance croissant avec l'âge, notamment chez les hommes, et d'une faible cohérence territoriale dans la perception de la gouvernance de proximité.

■ Perception fragmentée des jeunes quant à la prise en compte de leurs opinions par les Chefs de quartier

Les perceptions des jeunes quant à la prise en compte de leurs opinions par les chefs de quartier varient sensiblement selon l'âge, le sexe et la Commune. Globalement, les réponses révèlent une défiance persistante, particulièrement chez les hommes plus âgés, et une forte hétérogénéité locale dans la qualité perçue de l'écoute citoyenne par les Chefs de quartier.

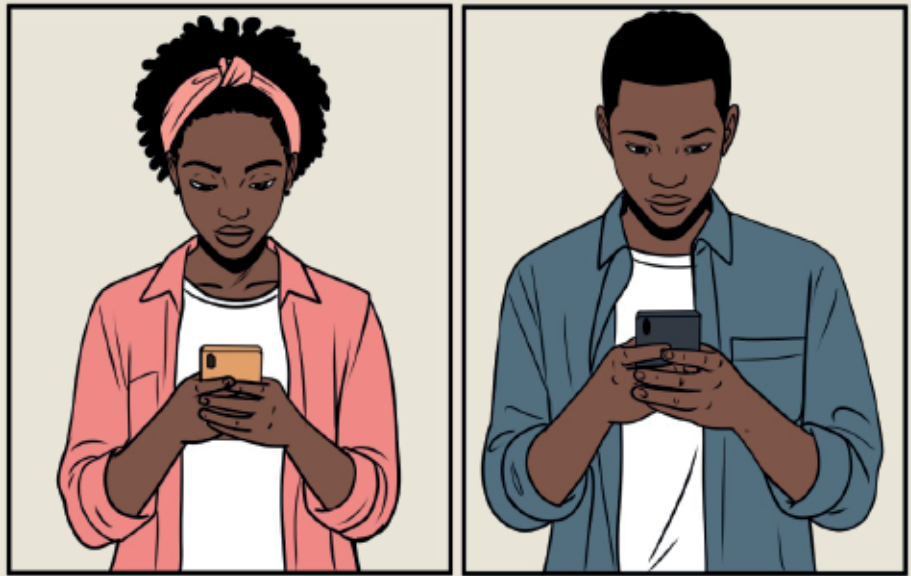
■ Insuffisante écoute citoyenne des jeunes par le Conseil Communal de la Jeunesse

L'analyse des perceptions sur l'écoute citoyenne par le Conseil Communal de la Jeunesse (CCJ) révèle une grande variabilité selon les tranches d'âge, le sexe et les communes. La perception d'une prise en compte effective des opinions par le CCJ reste minoritaire et inégale, laissant entrevoir un déficit de communication ou de représentativité particulièrement aigu chez les jeunes femmes.

6.3 Obstacles Socioculturels

Le poids des traditions renforce l'auto-censure des femmes et des jeunes. La parole reste dominée par les notables, les Chefs, les doyens ou les aînés. Le responsable d'une association de jeunes affirme « *Dans notre contexte, ce sont les aînés qui parlent. Les jeunes, surtout les filles, ne prennent pas facilement la parole, Il y a des femmes qui viennent, mais elles ne parlent pas. Elles disent que ce n'est pas leur place.* » Même quand ils sont présents, les jeunes ou les femmes n'osent pas intervenir ou ne sont pas écoutés, « *Si tu n'es pas notable ou Président d'un groupe, on ne t'écoute pas.* »

«béta»
on se contente
de nos phones



Multiplier les
stratégies de
communication pour
intéresser les jeunes



■ Participation libre des filles/femmes aux réunions de jeunes

Les résultats révèlent une perception globalement positive mais contrastée de la participation libre des filles ou femmes aux réunions des jeunes, avec de fortes variations selon l'âge, le sexe et la Commune. Les écarts suggèrent un ressenti fondé sur le genre de l'inclusion dans les espaces de dialogue jeunesse, révélant la nécessité d'approches sensibles au genre pour renforcer l'engagement des jeunes femmes dans la gouvernance locale.

■ Liberté d'expression en présence des autorités ou anciens (membres d'organisation de jeunes)

Les données montrent que le sentiment de liberté d'expression des jeunes lors des réunions varie fortement selon le sexe, l'âge et la Commune. Cette situation met en lumière la persistance d'un climat de retenue ou d'autocensure chez les jeunes femmes, notamment en présence d'autorités, et appelle à des espaces de dialogue plus inclusifs, sécurisants et sensibles au genre dans les mécanismes de gouvernance locale.

■ Liberté d'expression en public sur les affaires communales (membres d'organisations de jeunes)

Les résultats révèlent une grande variabilité dans le sentiment de liberté d'expression publique selon l'âge, le sexe et la localité. Ce climat reflète des inégalités d'accès à l'expression citoyenne et une peur potentielle de la stigmatisation ou de la répression, qui peuvent freiner la participation active à la gouvernance locale, surtout dans les zones à forte hiérarchie sociale ou coutumière.

6.4 Engagement/Motivation personnelle

■ Appartenance à une organisation de jeunes

La proportion de non-membres d'organisations de jeunes reste majoritaire dans toutes les tranches d'âge, bien que l'écart se réduise avec l'âge. Cette tendance suggère que l'engagement dans les organisations de jeunes augmente avec l'âge, mais reste encore très limité globalement, probablement en raison de barrières structurelles, d'un manque de sensibilisation ou d'un désintérêt perçu pour ces structures chez les plus jeunes.

■ Adhésion actuelle des associations de jeunes au Conseil Communal de la Jeunesse (CCJ)

L'analyse révèle une très faible adhésion actuelle des associations de jeunes au Conseil Communal de la Jeunesse (CCJ), toutes tranches d'âge confondues, avec aucun répondant actif au moment de l'enquête. Ces résultats appellent à réformer ou revitaliser le CCJ, en adaptant ses mécanismes de fonctionnement et en renforçant la participation inclusive, active et représentative des jeunes à la gouvernance locale.

■ Inscription sur les listes électorales

La non-inscription sur les listes électorales reste prédominante chez les jeunes de toutes les tranches d'âge, en particulier chez les 20–24 ans, où plus de 50 % déclarent ne pas être inscrits, avec des pics allant jusqu'à 94.7 % à Galim. Ces résultats interrogent l'efficacité des dispositifs d'éducation civique et la confiance des jeunes dans le processus démocratique local, appelant à des actions ciblées de mobilisation citoyenne et de sensibilisation électorale.

■ Participation des jeunes aux réunions publiques locales

L'analyse montre que la participation des jeunes aux réunions

Participation
citoyenne: une
responsabilité
individuelle et
collective. Chaque
citoyen a un rôle
actif à jouer pour le
bien-être de sa
communauté,
au-delà du droit de
vote.



Le civisme et la
co-construction de
l'action publique
forment le socle de
la participation
citoyenne en tant
que levier pour créer
une intelligence
collective et
renforcer la
cohésion sociale



publiques locales reste globalement faible, toutes tranches d'âge confondues. Ces données reflètent une forme de désengagement civique ou un manque d'opportunités d'information sur les réunions publiques, en particulier chez les femmes et dans certaines communes comme Babadjou.

■ Abandon de participation après une mauvaise expérience

Ces résultats montrent que les mécanismes participatifs actuels peinent à fidéliser durablement les jeunes, surtout les plus âgés, et qu'ils sont souvent associés à des expériences négatives. Il est urgent de réinvestir dans la qualité relationnelle, l'inclusivité et la transparence des projets pour éviter l'érosion de la mobilisation citoyenne locale.

6.5 Inclusion

■ Représentation dans les organes ou comités locaux

Les données révèlent que les jeunes garçons sont perçus comme les moins représentés dans les organes ou comités locaux, suivis des jeunes filles, les femmes, et les personnes vivant avec un handicap traduisant une perception généralisée d'une faible inclusion des groupes vulnérables. Les personnes déplacées internes (PDI) sont très peu citées, ce qui peut indiquer leur invisibilité dans les dynamiques communautaires ou un faible taux de présence dans les quartiers concernés. Le constat souligne l'existence de disparités marquées entre communes et suggère un besoin accru d'actions d'inclusion ciblées dans certains territoires.

7 Impacts cumulés des obstacles sur l'engagement des jeunes

Type d'obstacle	Manifestation concrète	Impact sur l'engagement
Obstacles économiques	Coût du transport, manque de repas, activités de subsistance	Empêche la présence physique, affecte les plus précaires et les jeunes femmes
Expériences négatives	Déception, absence de suivi, manque de reconnaissance	Abandon progressif, surtout chez les 30-35 ans
Déficit d'information	Méconnaissance des dispositifs, des réunions ou des documents publics	Faible adhésion, consultation minimale, désintérêt apparent
Faiblesse des structures locales	CCJ inactifs, absence de relais jeunes dans les communes	Absence de canal formel de participation durable
Inégalités de genre	Faible liberté d'expression, exposition aux privations, non-accès aux espaces	Sous-représentation féminine dans les espaces d'influence

8.1 Gouvernance locale et participation citoyenne

Malgré la présence et les potentiels de dispositifs participatifs tels que les DAJEC, PCD (*Plan Communal de Développement*), et COGES (*Comité de Gestion des Etablissements de Scolaire / Santé*) dans les quatre communes, leur fonctionnement reste inégal et peu inclusif. Les CCJ sont faiblement institutionnalisés, souvent dominés par les hommes, et leur influence est marginale. La participation des jeunes aux consultations est rare et symbolique. À cela s'ajoute un désengagement lié à la précarité économique : seuls 25,5 % des jeunes enquêtés ont un emploi, limitant leur disponibilité pour des engagements bénévoles.

8.2 Jeunesse, leadership et autonomisation

Les jeunes aspirent à plus de leadership, mais manquent de soutien institutionnel. Les programmes du MINJEC comme le PCJC (*Programme 146 : Integration national et Participation Citoyenne*) ou le SCPD (*Service Civique de Participation au Développement*) sont peu connus et peu opérationnels localement. Les jeunes femmes sont particulièrement désavantagées : à Galim, seulement 3,8 % des femmes de 20-24 ans sont en emploi, contre 26,3 % des hommes. Ce déséquilibre économique freine leur implication dans les dynamiques de leadership.

8.3 Inclusion des groupes vulnérables et diversité

Les jeunes déplacés internes représentent jusqu'à 45 % des hommes à Mbouda, mais restent peu visibles dans les processus participatifs. Par ailleurs, 47,3 % des jeunes femmes de 20-24 ans ne sont pas originaires de leur commune. Plus de 90 % des jeunes enquêtés sont bamiléké, avec peu de place pour les minorités. Les jeunes femmes font face à une double marginalisation : à Batcham et Mbouda, 100 % des femmes de 20-24 ans ont renoncé à une réunion faute de transport, et plus de 80 % évoquent aussi le manque de repas ou de disponibilité.

8.4 Gouvernance locale et participation citoyenne

La méconnaissance des dispositifs participatifs est généralisée, surtout chez les jeunes femmes et les PDI. Les canaux d'information traditionnels sont peu adaptés à la jeunesse. À Galim, 83,3 % des jeunes femmes de 20-24 ans ont manqué une réunion faute de repas. Le manque d'information, d'éducation civique et de valorisation freine la citoyenneté active des jeunes.

8.4 Décentralisation et renforcement institutionnel

Malgré un cadre juridique favorable (Code général des CTD, loi de 2019), la décentralisation reste peu effective. Les structures locales sont inactives ou ponctuelles. Le budget participatif est appliqué de façon irrégulière. Le manque de coordination entre acteurs, l'absence de volonté politique et la faible formation des élus limitent l'impact de la décentralisation sur la gouvernance impliquant la jeunesse.

8.4 Emploi, économie et insertion des jeunes

Le taux de chômage est de 52 %,

pour un taux d'emploi de 23,3 % et un taux d'activité de 48,6 %. À Galim, 84,6 % des femmes de 20-24 ans sont actives, mais 95,5 % d'entre elles sont au chômage. L'emploi est perçu comme un préalable à la participation : 100 % des jeunes hommes

de Mbouda (20-24 ans) et 100 % des femmes de Batcham (25-29 ans) ont manqué des réunions pour cause de travail. Le transport constitue un obstacle pour 68,4 % des jeunes hommes à Batcham et 60 % des jeunes femmes à Galim.

9 Recommandations

9.1 Recommandations à l'attention des jeunes et des organisations de la société civile (OSC)

Actions proposées	Constat	Recommandations
Renforcer la structuration et la coordination des organisations de jeunes	Faible taux d'adhésion des jeunes aux organisations locales et faible représentation dans les organes de décision. Par exemple Seulement 7.9 % des jeunes hommes et 8.6 % des jeunes femmes (20-24 ans) sont membres d'une organisation de jeunes. Au moins 55.1 % des jeunes (20-24 ans) n'ont jamais été membres d'un organe ou comité local.	Encourager les jeunes à se regrouper en associations structurées, à se faire recenser auprès des communes, et à créer des coalitions pour défendre leurs intérêts collectifs.

9.2 Recommandations à l'attention des collectivités locales

Actions proposées	Constat	Recommandations
Réactiver les Conseils Communaux de la Jeunesse (CCJ) et les rendre opérationnels	Les CCJ semblent ne pas être opérationnels	Réactiver les CCJ avec des élections transparentes, un mandat clair, un budget dédié, et un plan d'action annuel suivi.
		Prévoir un rapport annuel d'activité du CCJ, discuté publiquement avec le Conseil municipal.
Créer des espaces de dialogue intergénérationnel et de co-construction territoriale	Malgré une forte proportion de jeunes autochtones (jusqu'à 80 % chez les 30-35 ans), les jeunes restent en dehors des dynamiques de décision	Organiser chaque année un forum intergénérationnel participatif autour des enjeux du développement communal.
		Renforcer la présence des jeunes dans le diagnostic participatif des PCD et dans l'élaboration des plans d'investissement annuel (PIA).

Renforcer les mécanismes formels de retour d'information entre les jeunes et les élus locaux.	Manque de confiance dans la prise en compte réelle de leurs opinions par les autorités.	Renforcer des pratiques de redevabilité au sein de la commune
	Une majorité des jeunes (plus de 50 %) indique que leurs opinions sont rarement ou jamais prises en compte dans les décisions communales.	Mettre en place des observatoires citoyens jeunes pour documenter les besoins locaux, produire des notes de plaidoyer et interpeller les autorités. Créer des cadres de dialogue régulier avec les collectivités locales pour formuler et suivre les recommandations des jeunes

9.3 Recommandations à l'attention du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique (MINJEC)

Actions proposées	Constats issus du rapport	Recommandations
Améliorer la mobilisation des jeunes	Faible taux d'adhésion des jeunes à des organisations de jeunesse	Lancer une campagne communale à l'échelle nationale d'information et de visibilité des organisations de jeunesse via le CNJC et les CCJ
Favoriser l'appropriation des outils et dispositifs de participation	Méconnaissance des dispositifs existants (CCJ, CNJC, DAJEC, PIAASI, volontariat, etc.)	Déployer des programmes de sensibilisation décentralisés via les DAJEC et les CCJ, avec implication des jeunes pairs éducateurs
Répondre aux attentes exprimées par les jeunes	Désintérêt exprimé par une partie des jeunes vis-à-vis de la participation aux organes locaux	Rendre plus attractifs, inclusifs et représentatifs, le CCJ avec des formations concrètes et projets locaux à l'appui
Aligner la mise en oeuvre des politiques avec les principes d'équité, d'inclusion et de cohésion sociale	Faible représentation des minorités ethniques et des PDI dans les comités de décision	Encourager une approche inclusive dans la mise en oeuvre des politiques jeunesse.
Renforcer la redevabilité institutionnelle	Manque d'articulation entre les jeunes et les services déconcentrés du MINJEC	Instituer des mécanismes de concertation régulière entre les jeunes, les DAJEC et les structures communales
Permettre au MINJEC de capitaliser sur l'engagement	Besoin de valorisation du volontariat et du service civique	Valoriser davantage le volontariat via un programme de reconnaissance publique et d'insertion des anciens volontaires

9.4 Axes stratégiques prioritaires

Actions proposées	Recommandations
1. Appuyer la mise en œuvre de programmes pilotes de participation citoyenne des jeunes.	Soutenir des projets pilotes ancrés dans chaque commune avec une approche territorialisée, incluant formation, financement local, dialogue intergénérationnel et évaluation participative.
2. Financer la formation des jeunes leaders communautaires	Mettre en place des cycles de formation en citoyenneté, gouvernance locale, leadership et inclusion sociale, ciblant les jeunes leaders issus des zones rurales et groupes minoritaires.
3. Renforcer les capacités institutionnelles des communes en matière de gouvernance participative	Offrir un appui technique aux communes pour l'élaboration de chartes locales de participation, la digitalisation des mécanismes de retour citoyens, et le suivi inclusif des politiques locales.
	Financer la création et la structuration d'organes locaux de jeunesse accessibles et inclusifs pour favoriser l'intégration des jeunes dans la gouvernance locale.
	Appuyer le développement d'un tissu associatif dynamique par des fonds de soutien aux initiatives jeunes (fonds compétitifs, formations, accompagnement).
	Financer des programmes spécifiques d'appui aux jeunes PDI dans les communes à forte concentration (ex. Mbouda) pour une participation équitable.

A LA DECOUVERTE DE DMJ

DYNAMIQUE MONDIALE DES JEUNES



CREATION

Décembre 1999

INSTITUTIONALISATION

Décembre 2004

LEGALISATION

14 Mai 2007

vision

Un partenaire de référence qui renforce le leadership de la jeunesse dans la construction d'une citoyenneté responsable et sa participation active aux processus de développement.

mission

Mobiliser les jeunes pour la pleine réalisation de leur potentiel et leur engagement à la transformation sociale pacifique et durable.

- Renforcement, appui et valorisation des compétences des jeunes
- Promotion du leadership socio politique et moral des jeunes
- Facilitation du volontariat et de l'interaction partenariale entre les jeunes

DOMAINES D'INTERVENTION

1. Démocratie et gouvernance
2. Droits de l'homme et Citoyenneté active
3. Sécurité humaine et service civil pour la paix
4. Cohésion sociale

NOS STRATÉGIES

- Recherche action
- Plaidoyer et lobbying
- Animation, Appui et Accompagnement Communautaire
- Transfert de compétences par Renforcement des capacités (autonomisation)

OBJECTIFS

- Encourager le leadership des jeunes dans la mobilisation communautaire, le volontariat et le service de volontariat
- Renforcer les dynamiques communautaires orientées vers la cohésion sociale et le développement participatif local
- Renforcer la Sécurité humaine et le service civil pour la paix
- Promouvoir les approches basées sur la stabilisation la paix et le développement

MESSAGES CLÉS

Au lieu de laisser les jeunes rêver tous les jours de partir, c'est-à-dire de 'fuir' leur pays parce qu'ils croient trouver ailleurs ce que leur pays ne leur a pas donné, nous devons les amener à croire qu'ils peuvent obtenir de leurs dirigeants ce dont ils ont besoin.

Une organisation école qui prépare les jeunes à la connaissance, la compréhension et au portage des responsabilités publiques dans l'optique d'une gouvernance citoyenne axée sur la démocratisation et la décentralisation de la société pour une meilleure inclusion.

DMJ repose son action sur l'édification des communautés de solidarité novatrice basée sur le partenariat, l'interdépendance, le droit et la dignité. Elle encourage les jeunes à se mettre ensemble pour partager ce que chacun(e) a de particulier. Elle conçoit son rôle dans son environnement comme étant un rôle de transfert de leadership et d'influence sociale



Avec la collaboration de

la Délégation Départementale de la Jeunesse et Education Civique des Bamoutos (**DDJEC**) Et les Délégations d'Arrondissement de la Jeunesse et Education Civique (**DAJEC**)

- Babadjou
- Batcham
- Galim
- Mbouda

© DMJ, Septembre 2025

BP 31 564 Yaoundé, Cameroun – Tél : +(237) 680 754 005

Email : dmj@dmjcm.org – Site web : www.dmjcm.org

Bureau Ouest (Bamendjing) : Tél : +(237) 690 854 209

- Email : dmj-ou@dmjcm.org